

MAIRIE  
DE  
**GRÉZAC**

**DÉLIBÉRATION**  
séance du 20 novembre 2023

Nombre de Conseillers :  
en exercice : ..... 15  
présents : ..... 13  
votants : ..... 14  
pouvoirs : ..... 01

Date de convocation :  
13 novembre 2023

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni **le lundi 20 novembre 2023 à 20h30** en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard POURPOINT, Maire de Grézac.

**Présents** : M. POURPOINT Bernard, Maire, Mme de ROFFIGNAC Françoise et Mme BELLUTEAU Nathalie, Adjointes, M. AVRARD Cédric, M. BRIVIO Philippe, Mme DIET Marie-Christine, M. GADIOU Dominique, M. GUÉRIN Pascal, M. NEAU François, M. SAINTLOS Julien, M. SEGUINEAUD Mickaël, Mme VARENNE Véronique et Mme WILLIOT-NICHOLLS France.

**Absents excusés** : M. PÉRAUX Christophe, M. RAIMOND Bruno donne procuration à M. BRIVIO Philippe

**Secrétaire de séance** : Mme VARENNE Véronique.

Délibération n° **D23\_06\_42**

Objet :

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

Modification apportées à la délibération sur les tarifs de location de la salle multi-activités et ajout d'un tarif pour les associations extérieures

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Sur l'exposé de Monsieur le Maire,  
Vu la délibération n° D21-05-43 du 7 juin 2021 fixant les tarifs pour la location de la salle multi-activités,  
Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

- **De modifier** les tarifs de location de la salle multi activités et les modalités comme indiqué ci-dessous,
- **D'appliquer** ces nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES POUR LES PARTICULIERS ET POUR LES ORGANISMES A BUT LUCRATIF	TARIFS TTC (en euros)	
	RESIDENTS	HORS COMMUNE
Location - Repas 1 Jour avec cuisine (midi) (du lundi au vendredi)	200,00 €	400,00 €
Location - Forfait week-end (2 jours) avec cuisine (clés remises au plus tôt à 17h et restituées le lundi matin à 9 h au plus tard)	350,00 €	600,00 €
Location - Vin d'honneur avec chambre froide uniquement	100,00 €	200,00 €
Option Lave-vaisselle	50,00 €	50,00 €
Option Vidéo projecteur	50,00 €	50,00 €
CAUTION POUR LA SALLE (Dégradations)	700,00 €	700,00 €
CAUTION SUPPLEMENTAIRE (Vidéo projecteur)	1 000,00 €	1 000,00 €

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES POUR LES ASSOCIATIONS	DE LA COMMUNE	HORS COMMUNE
Repas, loto, belote, brocante, etc.		
Location sur 1 jour (hors options)	Gratuit	200,00 € (*)
Location week-end (hors options)	Gratuit	Non louable
Caution	700,00 €	700,00 €

**NB** : - Attestation d'assurance obligatoire pour tous les loueurs ou utilisateurs de la salle  
- Le chèque sera encaissé 15 jours avant le jour de la location

(\*) Location à titre très exceptionnel et soumis à l'accord préalable du maire

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme  
Bernard POURPOINT



**Vote du Conseil Municipal** :  
pour : ..... 14  
contre : ..... 00  
abstention : ..... 00

**Certifié exécutoire** :  
Reçu en S/Prefecture  
de Saintes, le 21/11/2023  
Affiché en Mairie de Grézac  
le 21/11/2023